



# TCHAT' OUILLON

*Bulletin municipal octobre 2020*

## *Le mot du maire*

Mesdames, Messieurs, chers Ouillonnois,

Après une période estivale et de vacances inédite du fait des contraintes liées à la Covid 19, c'est la rentrée pour toutes et tous.

Même si les protocoles sanitaires sont légèrement assouplis, il n'en demeure pas moins que nous devons respecter scrupuleusement et redoubler de vigilance pour l'application des gestes barrières car le virus circule toujours activement dans toutes les régions et la situation sanitaire dans les hôpitaux s'aggrave à nouveau.

Après la période de confinement notre conseil municipal et les différentes commissions se sont réunis et nous avons pu à nouveau travailler et rattraper le temps perdu.

Parmi les différentes actions développées dans les pages suivantes, nous avons priorisé les travaux urgents et subventionnables afin de ne pas perdre d'aide financière pour notre collectivité.

Ainsi le programme de travaux pour la réfection de la cantine, de l'église et de la voirie a été engagé.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée ici pour remercier tous les bénévoles et membres du conseil qui ont participé aux différentes démolitions préalables à ces travaux.

Notre forêt et le Luy de France ont également fait l'objet d'importants travaux d'entretien et nous avons engagé avec l'ONF un plan de gestion de notre forêt sur 20 ans

D'autre part, pour assurer une bonne rentrée scolaire, toujours dans le respect du protocole sanitaire, deux services ont été mis en place à la cantine et nous avons accueilli Mme Géraldine COULON, demeurant à Ouillon, pour compléter l'effectif du personnel communal. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre école.

J'espère que nous retrouverons au plus vite la sérénité et la convivialité de notre « vie d'avant ».

Bonne lecture.

# Informations communales

## - Rentrée scolaire

Quelques nouveautés pour cette rentrée, dans un contexte toujours très particulier.



Les vacances scolaires ont été mises à profit pour réaliser des travaux d'amélioration des conditions de vie à l'école : le sol de la cantine a été changé, le toboggan supprimé, des éléments de mobilier ont été ajoutés dans les classes et dans la garderie. La vitrification du sol de la garderie sera effectuée durant les vacances de Toussaint. L'augmentation du nombre d'élèves a par ailleurs conduit à divers achats de matériel (tables, chaises, lits, porte-manteaux, étendoirs à linge...).



Cette évolution a surtout amené la municipalité à instaurer un deuxième service de restauration (achat de contenants de maintien au chaud) et à augmenter l'effectif des employées communales affectées à la cantine et à la surveillance de la récréation pendant la pause méridienne en recrutant pour ce créneau horaire une nouvelle personne (Géraldine COULON).

## - Urbanisme, voirie

### Au niveau départemental :

Depuis plus d'un an, la mairie a demandé des moyens pour réduire la vitesse sur la RD362 sur le chemin des chênes. En octobre 2019, le département a procédé à des mesures de vitesse qui ont démontré des excès réguliers. Ce dernier a décidé d'implanter en novembre des balises réduisant la chaussée à une voie unique sur quelques mètres, obligeant les véhicules à s'arrêter pour se croiser, comme rue « Bourg neuf » à Morlaàs. La modification du carrefour entre la D362 et la D39 est programmée par le département en 2021.

L'élargissement de la D39 est toujours à l'étude, la mairie ayant demandé que les travaux ne génèrent pas l'abattage d'arbres en lisière du bois.

### **Au niveau communal :**

Cette année 2020, une entreprise mandatée par la mairie rénovera sur 1 km le chemin de Las Bigues entre la sortie de l'agglomération et le carrefour avec le chemin de La Lanne. Des devis ont été demandés pour refaire le Cami Dous Peyres en 2021 ou 2022 au plus tard.

Samedi 17 octobre, comme chaque année, nos conseillers-cantonniers sont intervenus sur notre voirie pour reboucher les nids de poule avec du goudron à froid. Les principales rues traitées ont été cami Dous Peyres, cami de Peborde, chemin des écoliers, chemin des Pins et chemin Soum dou Bos. Le cami Dous Sarrailhs sera traité très prochainement.



La mairie s'est attelée au chantier des panneaux de signalisation en refixant tous ceux renversés, en réparant les endommagés, en déplaçant certains mal positionnés et en implantant des nouveaux.

En arrivant d'Andoins le panneau d'agglomération sera placé dès l'entrée de la commune, un panneau identique sera mis en place à la première maison du cami de Las Bigues en venant de la D62. Celui du chemin de Guichot sera déplacé chemin Soum Dou Bos à l'entrée du village. Enfin la zone 30 sera étendue chemin des Ecoliers bien au-delà de la salle des fêtes avec la mise en place de ralentisseurs afin de sécuriser cette zone.

### **- Travaux**

#### **● Le conseil municipal à l'église**



Samedi 10 octobre, le conseil municipal s'est retrouvé pour démonter l'autel de l'église (plancher et boiseries), ainsi que le plancher de la sacristie.

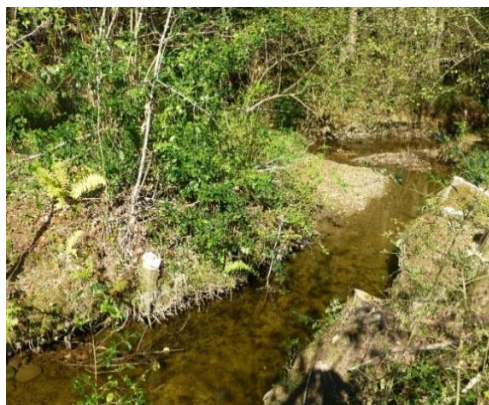


Cette opération, qui s'est déroulée dans la bonne humeur sous la houlette de notre maître d'œuvre Michel FOURCADE, avait pour but de réduire la facture du chantier de rénovation de l'église. Ces travaux vont engendrer la fermeture de ce lieu de culte jusqu'au 18 décembre 2020.

### ● Les embâcles du Luy de France

Depuis de nombreuses années, les rives de notre cours d'eau souffraient d'un certain manque d'entretien et les tempêtes successives ne les ont pas ménagées en les fragilisant et en apportant nombres de branches et d'arbres déracinés. Lorsque le promeneur parcourait le sentier de randonnée du village, il remarquait que des embâcles de plus en plus nombreux empêchaient un écoulement nominal. Soucieuse de préserver notre rivière, la mairie est entrée en contact avec le Syndicat du Bassin Versant des Luys (SBVL), gestionnaire de la compétence « Gestion des Milieux Aquatiques » (GEMa) sur notre territoire.

Fin 2019, une première reconnaissance établissait un état des lieux, une seconde précisait par un marquage orange les travaux à entreprendre avec un calendrier quelque peu bouleversé par la COVID. Après avoir contacté tous les propriétaires riverains, le SBVL a mandaté une entreprise habilitée à œuvrer sans pollution en milieu aquatique, depuis Andoins jusqu'au pont de la D362. Les travaux se sont déroulés en septembre. Tous les embâcles ont été résorbés, les branchages broyés et enlevés, le bois laissé aux propriétaires riverains.



Par ailleurs, début septembre, une entreprise contractualisée par la mairie est venue retirer les arbres gênants et dangereux du bois et listés par l'ONF.

Les ouillonnois sont invités à emprunter à nouveau notre beau sentier pédestre au bord du Luy.

### ● Electrification :

Les travaux commandités par le Syndicat Départemental des Energies des Pyrénées Atlantiques (SDEPA) au niveau des chemins Au-delà du Luy et des Ecoliers ont pour objet le remplacement du transformateur existant par un autre plus puissant capable d'alimenter correctement les habitations du secteur.

Ce nouveau transformateur plus imposant ne peut être placé en aérien comme l'ancien, cela occasionne des travaux d'enfouissement de lignes pour l'alimenter. L'éclairage public du site sera remplacé pour côtoyer ce transformateur au lieu de traverser la chaussée. Ce chantier, qui fait intervenir plusieurs entreprises, est assez long notamment à cause d'un délai incompressible nécessaire à Enedis pour faire transférer l'alimentation entre les deux transformateurs sans gêner les usagers.

A noter également les lignes basse tension ont été renforcées par du câble torsadé plus résistant aux tempêtes.

### ● Gestion du bois communal :

Le conseil municipal valide le projet de gestion à vingt ans du bois communal proposé par l'ONF.

Il demande que l'accent soit mis sur la nécessité de donner la priorité en 2021 à la coupe sanitaire le long de la RD 362 puis à la régénération des zones contenant des arbres identifiés comme malades.

Il précise également au gestionnaire qu'une plus grande zone devra être affectée à un mode de gestion en futaies irrégulières.

## - Information & Communication

Durant cette période particulière, la communication devient primordiale et doit nous permettre de récolter et diffuser de l'information de manière optimale. Le protocole sanitaire actuel de l'éducation nationale ne permet pas l'accès à l'intérieur de l'école aux parents d'élèves. C'est pour cela que nous avons mis en place dès la rentrée scolaire une nouvelle adresse email, [ecole@mairie-ouillon.fr](mailto:ecole@mairie-ouillon.fr), qui permet aux parents d'élèves de communiquer avec les services de la mairie (Cathy COURBET et Fabien LEJEUNE). Nous avons également mis en place un formulaire d'inscription et de réservation en ligne sur internet pour les services de cantine et de garderie. En visitant notre site internet, [www.mairie-ouillon.fr](http://www.mairie-ouillon.fr), vous trouverez de nouvelles informations dont la mise à jour de la section "Conseil Municipal" avec un organigramme des attributions de chacun des membres du conseil municipal. Une nouvelle adresse email, [conseilmunicipal@mairie-ouillon.fr](mailto:conseilmunicipal@mairie-ouillon.fr), a été créée afin de vous permettre de communiquer directement avec le conseil municipal.

Le projet du site d'implantation de l'antenne 4G à Andoins est toujours à l'étude actuellement.

Enfin, à propos du "chantier" de la fibre optique, le déploiement dans notre village est prévu en 2021, plus de détails sur le site <https://lafibre64.fr/>.

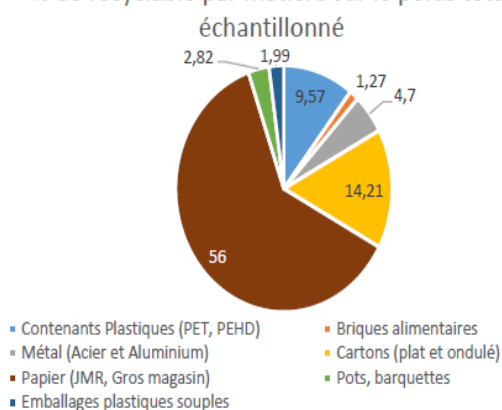
## - Informations diverses : ordures

### Caractérisation du tri sélectif

Afin de vérifier la qualité de la collecte sélective, une caractérisation a été effectuée au centre de tri VALOR BEARN le vendredi 16 octobre 2020. Un échantillon de collecte réalisée dans dix-neuf villages dont OUILLON a été analysé par la responsable qualité du centre de tri VALOR BEARN Nasséra KHELIF et l'ambassadrice du tri du SIECTOM Vanessa DELSUC. Ces dernières ont trié et pesé chaque catégorie de matériaux recyclables et évalué le taux de refus ou erreurs de tri. Sur un échantillon de 36,18 kg, 3,42kg ont été refusés, soit un taux de 9,46%. Voici le détail des erreurs de tri

Erreurs	Destination(s) appropriée(s) ou remarques
Mouchoirs à usage unique, essuie-tout Gants à usage unique	Ordures ménagères
Caoutchouc de conserve	Ordures ménagères
Verres (pot de pâte à tartiner, bocal)	Colonne à Verre
Plaque minéralogique	Déchèterie
Bouchons en liège	Bornes de collectes dans certains supermarchés ou ordures ménagères
Sacs de croquettes pour animaux	Ordures ménagères
Sacs biodégradables en amidon	Composteur ou Ordures ménagères
Eléments recyclables imbriqués multimatériaux qui ne permettent pas le recyclage	Séparer les matières pour permettre le recyclage.  revues sous film plastique : sortir la revue de son emballage plastique emballages de pâte à tarte toute prête : séparer le carton et le film plastique boite emballage Art de la table : séparer mousse (Ordures ménagères), polystyrène (Ordures ménagères ou déchèterie), carton (Tri sélectif)
Caisse de rangement en tissu	Ressourcerie ou déchèterie
Fourchette	Ressourcerie
Collants	Borne le Relais, Ressourcerie ou Ordures ménagères

% de recyclable par matière sur le poids total



Information SIECTOM

## Ramassage des ordures

Actuellement tous les mercredis matin, nos poubelles d'ordures ménagères sont ramassées devant nos logis et nous portons au tri, situé au bout du parking de la salle des fêtes, notre caisse bleue de déchets recyclables et de verre. Afin de remédier aux nombreux déchets divers déposés à côté des conteneurs par certains, la mairie a décidé de faire ramasser le recyclable (excepté le verre à déposer toujours dans le container et les déchets verts à emmener à la déchèterie) dans un bac jaune de 240 litres remis à chaque habitation. La perception se fera devant la **salle des fêtes le 29 octobre** (un flyer précisera les modalités). Alternativement, une semaine seront ramassés les déchets ménagers, l'autre semaine sera réservée au bac jaune du recyclable. Le verre sera toujours en apport volontaire au conteneur. Cette opération, qui débutera le premier mercredi de janvier 2021, ne sera pas plus onéreuse pour les contribuables ouillonais.

## Informations des associations et initiatives solidaires

### - APE

L'assemblée générale de l'APE s'est déroulée le 17 septembre dernier. Le bilan moral et financier a été présenté, suivi de l'élection du nouveau bureau, dont voici la composition :

- co-présidents : Bénédicte ARICO et Quentin LELARDEUX
- trésorière : Nathalie KUYPERS et vice-trésorière : Mathilde HUERGA
- secrétaire : Sophie DANESIN et vice-secrétaire : Gaëlle BEDOUT

Plusieurs évènements sont prévus pour cette fin d'année. En fonction des conditions sanitaires (et météo !) un carnaval d'automne sera organisé le dimanche 8 novembre (reporté au 15 novembre si besoin). Vous pourrez alors admirer le défilé des enfants déguisés dans les rues du village et peut-être vous laisser tenter par des pâtisseries maison. L'APE sera également présente pour vous aider à préparer Noël avec une vente de chocolats, de sapins de Noël (taille entre 1,5m et 2m à 25€) ainsi qu'une tombola avec de nombreux lots à gagner et dont le tirage au sort aura lieu le 18 décembre.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'APE via [ape.ouillon@gmail.com](mailto:ape.ouillon@gmail.com).

### - ESO :

• Malgré la situation sanitaire qui contraint l'ESO à annuler les traditionnelles balades de septembre, la rentrée 2020 est dense en propositions sportives :

- Trois activités avec Marie REILHE sont reconduites : « Bouge ton corps » pour les enfants de 6 à 10 ans le lundi de 18h à 19h, Fitness le lundi de 19h à 20h, Gym pilates le mardi de 10h30 à 11h30 et le vendredi de 15h45 à 16h45.

- Yoga avec Elodie MARCHETEAU le vendredi de 18h30 à 19h30,

- Babygym avec Emeline SABOURIN, en partenariat avec la FFG, pour les enfants de 3 à 6 ans, le mardi de 16h45 à 17h45 et de 17h45 à 18h45. Réservation au 06 44 15 93 82.

Toutes ces séances se déroulent dans la salle des fêtes du village – contact Jocelyne GARROS 06.71.72.20.77 sauf pour la Babygym.

Une activité VTT semble naître parmi quelques pratiquants qui se retrouvent pour des sorties locales.

• Le 16 octobre, lors de l'assemblée générale de l'association, le bureau a été partiellement renouvelé :

- président : Jonathan SABOURIN et vice-président : Bruno SALOMON,
- trésorière : Jocelyne GARROS,

- secrétaire : Sylvie GASPARD et vice-secrétaire : Angélique CARREROT
- membres : Bernadette BEGUINET, Aline LAHON, Agnès LASCURETTES, Frédéric MARTY, Olivier PAULIEN CAMI, Michel RIVIERE et Thierry SARTHOU.



### - Des mains pour demain :

L'association Des Mains pour Demain propose une après-midi sur le thème du Zéro déchet le samedi 28 novembre 2020. A partir de 14h venez écouter la conférence animée par l'association « Zéro déchet - Pau ». Découvrez ensuite à travers des ateliers pratiques comment réduire vos déchets au quotidien (faire ses courses 0 déchet, pâte à modeler, peinture, produits ménagers, cosmétiques), ou bien tout simplement venez échanger avec nous autour d'un café, d'un thé ou d'un jus de pomme pressé par la maison ! Un atelier « Répar' café » vous attend : un objet cassé, un bouton à recoudre, et vous n'avez pas le matériel pour, apportez-le et on tentera de vous aider ! Une intervention sur le tri des déchets sera également proposée par le Siectom. Fin des ateliers à 18h.

Les conditions sanitaires seront respectées. Le nombre maximal de personnes présentes est limité à 30.

Pour tout renseignement : ouillondesmainspourdemain@gmail.com.

### - Nicolas Lagarde a traversé les Pyrénées pour faire connaître l'Ataxie de Friedrich

C'est un projet que Nicolas LAGARDE gardait toujours dans un coin de sa tête en souhaitant pouvoir le mener à bien dès que les circonstances le permettraient : traverser les Pyrénées de Banyuls à Hendaye par la route des crêtes, la HRP (haute randonnée pyrénéenne), soit 900 km, pour 55 000 m de dénivelé, afin de faire connaître l'Ataxie de Friedrich, maladie rare (1 500 cas en France), évolutive et d'origine génétique, dont sont atteints deux membres de sa famille.



Le défi s'est déroulé du 28 juillet au 14 août, en étapes de 10 à 12 heures de marche, solitaire, en totale autonomie, 30 à 45 km par jour avec des dénivelés positifs de 3 000 m.

Au-delà de l'exploit sportif, cette randonnée fut l'occasion de lancer un appel aux dons en faveur de l'AFAF (Association Française Ataxie de Friedriech). Nicolas a ainsi été la vitrine et le soutien de tous ceux qui en souffrent et de ceux qui luttent pour la combattre.

Un don peut être fait via le lien

<https://www.helloasso.com/associations/association%20fran%20aise%20de%20l%20ataxie%20de%20friedric%20h%20afaf/collectes/traversee-des-pyrenees>.

Texte et photo : Pierre LAGARRUE

## Carnet

### - Rose

Le 30 janvier 2020, naissance de Zoé, Christine, Isabelle CAPBLANCQ HUERGA

Le 19 février 2020, naissance de Hugo, Jean, Romain VIOT LEBASCLE

Le 21 mars 2020, naissance de Isaac SANCERRY

Le 29 juin 2020, naissance de Ella, Marie-Lou, Claire DARCY

Le 2 août 2020, naissance de Luc, Eugène, Philippe GRIGGO

### - Blanc

Le 25 janvier 2020, mariage de Christian VIÑAS et Marie-Ange BRIVEZAC

### - Noir

Le 28 août 2020, décès de Elie, Claudius GIRAUDET

Le 29 août 2020, décès de Marie, Yvette SOULAGNET

Le 15 octobre 2020, décès de Bernard ZERATH.

Textes: Jean-Marc FOURCADE, Michel FOURCADE-LACROUTS, Florence LACHET-TOUYA, , Laurent LIOU, Fabrice LORTET

Photos : Florence LACHET-TOUYA, Laurent LIOU, Françoise ROUAUD, Lydie SOUBIELLE-CLOS, Roland TOUYA